

SÉANCE DU MERCREDI 5 MARS 2025

COLLEGE «Missions communes»

Étaient présents: 13 (pour 19 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix) ; M. Éric PROVOST (3 voix) ; Mme Christine CHEVALIER (2 voix) ; M. Yannick BENOIST (1 voix) ; M. Jean-Pierre BRU (1 voix) ; M. Claude CAUDAL (1 voix) ; M. Jean CHARRIER (1 voix) ; M. Thierry COIGNET (1 voix) ; M. Olivier DEMARTY (1 voix) ; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) ; M. Roger GUYON (1 voix) ; M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix) ; M. Jacques MONCORGER (1 voix).

Absents représentés: 5 (pour 7 voix)

M. Jean-Luc SÉCHET (3 voix) donne pouvoir à M. Éric PROVOST ; M. Jean-Pierre BRU (1 voix) donne pouvoir à M. Jean-Sébastien GUITTON ; M. Christophe DOUGÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Yannick BENOIST ; M. Luc NORMAN (1 voix) donne pouvoir à M. Claude CAUDAL ; Mme Sylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET

Absents excusés:

M. Joseph DAVID ; Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M. Jean-Claude LEMASSON ; M. Remy ORHON ; M. Jacques ROBERT.

Assistaient également:

M. Laurent JOSEPH (Directeur) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif) ; Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI) ; Mme Véronique MERLET (Assistante comptable)

Secrétaire de séance: M. Thierry COIGNET

ORDRE DU JOUR

COLLÈGE « MISSIONS COMMUNES »

1. Approbation des procès-verbaux des 6 décembre 2024 et du 10 janvier 2025
2. Informations sur les décisions administratives prises par le président et le vice-président en charge de la GEMAPI dans le cadre de leurs délégations respectives
3. Tenue du débat d'orientations budgétaires 2025

COLLÈGE « MISSIONS COMMUNES »

Nombre de votants:

COLLÈGE « Missions communes » (quorum 12 votants)

18 (dont 5 pouvoirs) pour un total de 26 voix pour:

- Approbation des procès-verbaux
- Tenue du débat d'orientations budgétaires 2025



Le Président, M. GUITTON, accueille les membres du Comité syndical. Il procède à l'appel et annonce les pouvoirs. Le quorum du collègue « missions communes » étant atteint, le comité syndical peut voter valablement.

1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 6 DÉCEMBRE 2024 ET DU 10 JANVIER 2025

Le premier point à l'ordre du jour est la validation des procès-verbaux du Comité syndical des 6 décembre 2024 et du 10 janvier 2025. M. GUITTON appelle les membres à s'exprimer sur les modifications ou remarques qu'ils souhaiteraient apporter.

⇒ **Le Comité syndical, à l'unanimité (18 votes exprimés pour 27 voix) approuve** les procès-verbaux des réunions des 6 décembre 2024 et du 10 janvier 2025

2. INFORMATION SUR LES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES PRISES PAR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA GEMAPI DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS RESPECTIVES.

M. GUITTON présente les décisions prises depuis le dernier comité syndical, ainsi que celles prises par le Vice-Président, M. COIGNET, concernant les compétences GEMAPI et Animation de programmes.

Décisions prises par le Président:

Marchés publics:

- ▶ 2024-10 — Étude Lac Roger — SARL Rive — 23 232,00€ TTC
- ▶ 2024-15 — Travaux de rénovation des contrôleurs de pompes — SAUR — 40 140,00€ TTC
- ▶ Création Guide SAGE/Urbanisme — CUBEDESIGNERS — 4 104,00 € TTC
- ▶ Impression Guide SAGE — Urbanisme — ESPACE REPRO — 2 146,04€ TTC
- ▶ Accompagnement RH — COHÉSION INTERNATIONAL — Accord-cadre — Maximum 21 600€ TTC
- ▶ Accompagnement agent — COHÉSION INTERNATIONAL — 840,00€ TTC
- ▶ Formation Agent — OI-EAU — 2 620,80€ TTC

Ressources Humaines

- ✚ Recrutement d'Audrey LOUBET sur le poste d'animatrice du SAGE — Qualité des eaux
- ✚ Recrutement de Laurent JOSEPH sur le poste de Directeur du SYLOA
- ✚ Modification de l'affectation de Caroline ROHART — Conseillère spéciale

Décisions prises par le Vice-Président en charge de la GEMAPI:

Marché public:

- ✚ 2025-01 — Qualité des eaux — INOVALYS — 25 061,98€ TTC
- ✚ 2025-02 — MOE — Franchissabilité du vannage du port — SETEC-ISM — 83 479,50€ TTC
- ✚ Capteurs — IFM — 647,71€ TTC



3. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

M. Florian HASCOËT, Mme Julie PIERRE et Mme Laurence LE ROY présentent le Rapport d'orientations budgétaires 2024.

- ⇒ **Le Comité syndical, à l'unanimité (18 votes exprimés pour 27 voix) prend acte** de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2025 lors de sa séance du 5 mars 2025 sur la base du rapport annexé.

